



Compte-rendu succinct de la réunion par visioconférence des neuf organisations de retraité.es, le vendredi 26 juin 2020

Les huit organisations (CGT, FO, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR et UNRPA-Ensemble & solidaires – CFTC excusée) se sont réunies en visioconférence le vendredi 26 juin 2020, de 15 h à 18 h. Didier Hotte (FO) a animé la réunion.

L'ordre du jour porte sur la place des retraités, la 5^e branche/risque, le HCFEA et l'ASH, les CDCA, le pouvoir d'achat, le nouvel appel des hospitaliers le 30 juin et la mise à pied d'un inspecteur du travail voulant intervenir auprès d'employeurs d'assistance aux personnes.

1 - Texte sur la place des retraité.es dans la société.

Le texte qui circule entre nous a été proposé par Marylène Cahouet (FSU) et Maud Giloux (CFE-CGC). Maud va renvoyer à la liste la dernière version de ce texte. Il est demandé que chaque structure y retravaille et ce sont Maud et Marylène qui centralisent et enregistrent les propositions reçues au cours des mois de juillet et août. Il est important que ce texte, avec les actualités liées à la façon avec laquelle les personnes retraitées ont été

traitées pendant le plus fort de la pandémie, vienne alimenter les équipes dans les départements. Il nous faut contrer le discours qui pointe déjà beaucoup et cherche à culpabiliser les personnes retraitées qui ont perçu leur retraite pendant que d'autres étaient au chômage. Il nous faut « décomplexer » les personnes retraitées. Ce texte pourra aussi servir d'argumentaire vers les élus et les ARS.

2 - 5^e branche/ risque, suite de la réflexion, relance d'Olivier Véran après sa non-réponse.

Didier Hotte (FO) a envoyé ses propositions de slogan. Gérard Gourguechon (Solidaires) n'a pas encore commencé la fiche qu'il doit proposer pour ouvrir le débat entre nous sur le financement de l'aide à l'autonomie et présentant les enjeux de cette question. Il semble nécessaire de fournir des éléments permettant aux équipes militantes de s'y retrouver dans le projet du gouvernement. Avec le discours selon lequel il s'agirait d'une « branche de la Sécurité sociale », le gouvernement entretient la confusion : nombre de personnes peuvent croire que, dès lors qu'on nous parle de Sécurité sociale, c'est que ça irait dans le bon sens. En fait, il y aura différents acteurs pour le financement, « aux côtés de la sécurité sociale », c'est-à-dire qu'il y aura notamment les assureurs. D'ailleurs, des « mutualistes » sont satisfaits de cette orientation, qui « ouvre des perspectives et de nouveaux marchés pour les mutuelles ». Dans notre document, il nous faudra expliquer ce que veut faire le gouvernement et dire ce que nous voulons (notamment le périmètre à couvrir -soin, logement, etc.- et le

financement) et préciser « qui fait quoi » dans le projet du gouvernement (entre la future 5^e branche et l'assurance-maladie par exemple). Dans les prochains mois, il est souhaitable que nous prenions contact avec les organisations agissant sur le handicap pour connaître leur position quant au projet du gouvernement et voir comment nous pourrions faire converger nos demandes communes. Le 15 juin, l'Assemblée Nationale a adopté un amendement LREM au projet de loi organique et ordinaire relatif à la dette sociale et à l'autonomie. Les députés ont voté la reconnaissance d'un nouveau risque et la création d'une branche autonomie au sein de la Sécurité sociale gouvernée par la CNSA. Le gouvernement devra remettre un rapport au plus tard le 15 septembre. Le Sénat doit encore délibérer. Il est décidé que Gérard Gourguechon, avec Ghislaine Coinaud (LSR) et Jean-Pierre Floret (CGT), fait une proposition de texte / tract global expliquant le projet du gouvernement, présentant nos demandes et ouvrant

le débat sur le financement. Il est souligné que ceci doit être terminé pour fin août.

Quant à la non-réponse d'Olivier Véran à notre courrier, Didier Hotte va faire une proposition de

3 - Le pouvoir d'achat.

Le matraquage idéologique est déjà bien engagé pour préparer l'opinion publique, et les victimes, les retraité.es, à l'idée qu'il serait « juste » de réduire les pensions des personnes retraitées. Le dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites éclaire bien sur ce que prépare le gouvernement : la part des retraites dans le PIB a augmenté avec la crise économique, et il est nécessaire que les retraité.es fassent des efforts. François de Closets se voit ouvrir les colonnes du journal Le Monde pour dénigrer les personnes retraitées : elles sont égoïstes alors qu'elles ont eu la chance de traverser les Trente Glorieuses. Un député préconise d'amputer les retraites de 16 %, le montant perdu par les personnes au chômage : ainsi, les retraites ne seraient pas indexées sur les prix, encore moins sur les salaires, mais sur le chômage ! Il nous est encore dit que la guerre des générations n'aura pas lieu ... si les personnes retraitées partagent les pensions avec les salaires de leurs enfants et petits-enfants. Nos neuf organisations doivent s'opposer à tout ce discours idéologique et souligner que les personnes retraitées refusent et refuseront d'être continuellement stigmatisées et « de se faire avoir ». Nous devons rappeler l'engagement qui avait été pris d'une légère adaptation des retraites à la date du 1^{er} mai, alors que rien n'a été fait. Nous ne devons pas rester inactifs et il nous faut éviter que des personnes retraitées acceptent une amputation d'une retraite qu'elles estimeraient suffisante. Pour éviter le piège d'une culpabilisation des retraité.es, il est nécessaire de placer cette question du pouvoir d'achat des personnes retraitées dans le cadre général de la justice sociale et de la justice fiscale. La reprise de l'économie ne peut se faire sans une relance de la demande intérieure à laquelle les

4 - L'Aide Sociale à l'Habitation (ASH).

Les propositions de notre groupe ont été remises à Fragonard lors de la réunion du Haut Conseil. Il est noté que l'UNSA et la CFDT n'ont pas fait de propositions. L'objectif du gouvernement est bien d'ouvrir un volet supplémentaire aux assureurs. En face, nous devons mettre en avant notre demande d'un grand service public. Il est observé qu'à l'étranger ce sont l'Etat, les régions, les Länder, qui prennent en charge l'hébergement. C'est en effet

5 - Les CDCA.

Lors de sa séance du 23 juin 2020, le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA) a

nouveau courrier à destination d'Olivier Véran, en soulignant que la réponse de sa Cheffe de Cabinet datée du 17 juin ne répond en rien à nos demandes et que sa « cinquième branche » diviserait les Français et casserait la Sécurité sociale.

retraités participeront si on leur redonne confiance et les moyens d'y participer. Ceci implique non pas une diminution mais une augmentation des salaires et des pensions. Cette relance intérieure aurait des effets positifs sur l'emploi. Il faut aussi souligner la reprise de l'inflation et le constat d'une sensible augmentation des prix au cours des derniers mois. Très concrètement, il s'agit de savoir « qui va payer la crise ». Pour nos organisations, ce n'est pas aux retraité.es et ce n'est pas à la sécurité sociale de la payer. Les caisses de la sécurité sociale subissent déjà une perte de ressources du fait de la baisse de l'activité économique, la Sécu doit donc être aidée au moins dans les mêmes conditions que les entreprises.

Il est décidé d'envoyer assez rapidement au ministre des Finances (Darmanin) un courrier sur notre refus que les retraité.es « payent la crise ». La CGT et Solidaires vont faire une proposition de texte. La CFE-CGC précise qu'elle est très favorable à ce que nous argumentions sur le rôle des retraités dans la société et sur leur apport dans l'économie mais elle estime que, pour son organisation, le contexte n'est pas très favorable dans l'immédiat pour une intervention sur le pouvoir d'achat.

Didier Hotte (FO) complètera le courrier déjà prévu destiné à Olivier Véran par un paragraphe sur le niveau des pensions de toutes les personnes retraitées.

Dès leur envoi aux ministres, ces deux courriers seront également envoyés aux équipes militantes dans les départements.

Et, pour fin août, la CGT, Solidaires et Marylène (FSU) proposent le texte d'un tract sur le pouvoir d'achat et la justice sociale.

l'hébergement qui coûte le plus cher pour les personnes en EHPAD et c'est le plus lourd dans le reste à charge : assez souvent, ça absorbe plus que la retraite de la personne « résidente ». Le recours sur succession et donations vient peser très lourdement sur les petites successions.

Il est décidé de garder cette première réflexion de notre groupe sur cette question pour essayer de l'enrichir en cas d'une nouvelle sollicitation.

discuté des rapports d'activité des CDCA 2017 et 2018, avec un rapport présenté par la CNSA. Nos

organisations estiment que ce rapport présente un tableau particulièrement optimiste de la situation qui est loin de refléter la réalité.

Nous rappelons que la situation des CDCA est très variable selon les départements, ce qui, d'ailleurs, est assez normal dès lors que le décret de mise en place leur laisse une certaine autonomie. Par contre, il y a des convergences dans nos constats, car il est rare que leur fonctionnement et leur travail soient satisfaisants. Nombre de camarades « investis » dans les CDCA sont déçus et découragés et seront réticents pour renouveler cet engagement. Nous ne pouvons demander la suppression des CDCA mais,

à l'inverse, un renforcement de leurs moyens et de leur champ d'intervention. Tout ceci montre les insuffisances énormes en matière de démocratie sociale, particulièrement en ce qui concerne les personnes retraitées. Maud (CFE-CGC) va renvoyer à toute la liste, et avant la prochaine réunion du Haut Conseil, ce qui a été fait par Marylène (FSU). Dans cette note figurent notamment nos propositions pour un meilleur fonctionnement des CDCA, ce qui implique tout d'abord une reconnaissance politique par les Conseils Départementaux de ces lieux possibles de démocratie sociale.

6 - Le 30 juin : nouvelle journée de mobilisation des hospitaliers.

Il est décidé que les organisations qui appelaient pour le 16 juin appelleront de même pour le 30 juin. Les personnels et nos organisations dénoncent la supercherie du « Ségur de la santé ». Didier Hotte

(FO) va faire dès ce soir une proposition de nouveau communiqué et les structures sont invitées à lui répondre très rapidement.

7 - La mise à pied d'un inspecteur du travail par Muriel Pénicaud.

Patrice Perret (absent de la réunion et excusé) a envoyé une proposition de communiqué « des 9 » dénonçant notamment la mise à pied d'un inspecteur du travail qui avait répondu à l'appel d'élus du personnel d'un employeur d'une structure d'aide à domicile de mettre des masques de protection à disposition des aides à domicile. Il est noté que toutes les organisations syndicales de la branche se sont prononcées en soutien au collègue et en dénonciation de l'attitude de la ministre. C'est un très bon exemple des choix réels du gouvernement quant à leur souci d'une protection

des personnes âgées : pas de masques pour les personnes qui vont du domicile de l'une au domicile de l'autre, et qui peuvent donc porter le virus de maison en maison ! Il est proposé que Maud (CGC) contacte la CFTC pour l'inviter à mettre également la signature de la CFTC. Il est en effet souligné qu'il serait positif de parvenir à un texte signé par nos neuf organisations sur ce sujet. C'est Gérard Gourguechon qui est chargé de centraliser les réponses des structures et de procéder ensuite à l'envoi du communiqué.

Prochaine réunion : vendredi 28 août 2020, à compter de 10h00, en visioconférence. C'est Marc Le Disert (FGR-FP) qui se charge de la réservation de la visioconférence (zoom) et ce sera ensuite Maud Giloux (CFE-CGC) qui animera la réunion, après avoir proposé un ordre du jour.

Synthèse des décisions :

1 - Texte sur la place des retraité.es dans la société : Maud Giloux (CFE-CGC) fait un nouvel envoi de la dernière version de ce texte.

2 - 5^e branche / risque, Gérard Gourguechon (Solidaires), avec Ghislaine Coinaud (LSR) et Jean-Pierre Floret (CGT), fait une proposition de texte / tract global sur le projet du gouvernement, nos demandes et notre débat sur le financement, ceci doit être terminé pour fin août.

2 bis - Didier Hotte (FO) fait une proposition de nouveau courrier à destination de Olivier Véran, en soulignant qu'il ne répond en rien à nos demandes et que sa « cinquième branche » diviserait les Français et casserait la Sécurité sociale.

3 - Le pouvoir d'achat : CGT et Solidaires rédigent un projet de courrier au ministre des Finances (Darmanin) sur notre refus que les retraité.es « payent la crise » et sur la nécessaire revalorisation de toutes les retraites.

3 bis - Didier Hotte (FO) complètera le courrier qui sera envoyé à Olivier Véran à propos de la perte d'autonomie par un paragraphe sur les pensions des personnes actuellement retraitées. Dès leur envoi aux ministres, ces deux courriers seront également envoyés aux équipes militantes dans les départements.

3 ter : CGT, Solidaires et FSU proposent un tract sur le pouvoir d'achat et la justice sociale, pour fin août.

- 4 - **L'Aide Sociale à l'Habitation (ASH)**. Les propositions de notre groupe, remises à Fragonard lors de la réunion du Haut Conseil, seront enrichies en cas d'une nouvelle sollicitation.
- 5 - **Les CDCA** : le rapport présenté par la CNSA dresse un tableau optimiste de la situation qui est loin de refléter la réalité. Maud (CGC) renvoie l'écrit de Marylène (FSU) avec ses propositions pour un meilleur fonctionnement des CDCA.
- 6 - **Le 30 juin** : les organisations qui appelaient pour le 16 juin appellent pour le 30 juin à la nouvelle journée de mobilisation des hospitaliers. Didier Hotte (FO) envoie dès ce soir une proposition de nouveau communiqué.
- 7 - **La mise à pied d'un inspecteur du travail par Muriel Pénicaud**. Maud (CGC) contacte la CFTC pour parvenir à un texte signé par nos neuf organisations sur ce sujet. Gérard (Solidaires) centralise les réponses des structures et puis envoie le communiqué à la presse.

Prochaine réunion : vendredi 28 août 2020, à compter de 10 h en visioconférence. La FGR-FP (Marc Le Disert) réserve la visioconférence. Maud Giloux (CFE-CGC) proposera un ordre du jour et animera la réunion.